



Paris, le 26 avril 2021

## **Modalités de tenue de l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 20 mai 2021 et mise à disposition des documents relatifs à l'Assemblée générale**

Dans le contexte de l'épidémie de la COVID-19 et à la suite des dispositions prises par le Gouvernement français afin de freiner la propagation du virus (notamment le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire), le Gérant a décidé de tenir l'Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) de la Société **à huis clos, hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister, le jeudi 20 mai 2021 à 10 heures 30**, au Studio Company Webcast : 8, place de l'Opéra – 75009 Paris.

Cette décision intervient conformément aux conditions prévues par l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, prorogée et modifiée par l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020, le décret n° 2020-418 du 10 avril 2020, prorogé et modifié par le décret n° 2020-1614 du 18 décembre 2020 et le décret n° 2021-255 du 9 mars 2021.

En effet, à la date du présent communiqué de presse, des mesures administratives limitant ou interdisant les déplacements ou les rassemblements collectifs font obstacle à la présence physique à l'Assemblée générale de ses membres compte tenu du nombre de personnes habituellement présentes à l'Assemblée générale.

Dans ces conditions, aucune carte d'admission ne pourra être adressée aux actionnaires qui en feraient la demande et les actionnaires sont invités à voter en amont de la réunion :

- **par internet** sur la plateforme de vote sécurisée VOTACCESS ;
- **par correspondance** à l'aide du formulaire de vote ; ou
- **par procuration** à l'aide du formulaire de vote ou par voie électronique.

Il est vivement recommandé aux actionnaires de privilégier le vote par internet et le courrier électronique comme mode de communication.

L'Assemblée générale sera retransmise en direct et en intégralité<sup>1</sup>, et sera également disponible en différé, sur le site internet de la Société dans la rubrique dédiée à l'Assemblée générale ([www.rothschildandco.com](http://www.rothschildandco.com), rubrique « Relations investisseurs / Actionnaires / Assemblée générale »).

Par ailleurs, il est rappelé aux actionnaires qu'ils peuvent adresser des questions écrites à la Société dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, jusqu'au **mardi 18 mai 2021**.

Compte tenu de la situation et afin de favoriser le dialogue avec les actionnaires, le Groupe a décidé, en complément du cadre légal applicable aux questions écrites, que les actionnaires auraient la possibilité de poser des questions supplémentaires **à partir du mercredi 19 mai 2021**, par e-mail à l'adresse dédiée suivante : [ag2021.questionslibres@rothschildandco.com](mailto:ag2021.questionslibres@rothschildandco.com)<sup>2</sup>, en indiquant leur nom, prénom et en joignant une attestation d'inscription en compte. La Société procédera à la vérification de la qualité d'actionnaire de l'expéditeur.

Cette adresse sera disponible **dès le mercredi 19 mai 2021 et jusqu'au début de la séance de questions-réponses de l'Assemblée générale**. Ces questions seront traitées et regroupées par une cellule de modération. Il y sera répondu durant l'Assemblée générale sur la base d'une sélection représentative des thèmes qui auront retenu l'attention des actionnaires et dans la limite du temps imparti<sup>3</sup>.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale du site internet de la Société afin d'avoir accès à toutes les informations à jour sur les modalités pratiques du dispositif spécifique à la tenue de l'Assemblée générale à huis clos.

<sup>1</sup> À moins que des raisons techniques rendent impossible ou perturbent gravement cette retransmission.

<sup>2</sup> Il n'existe pas de cadre légal pour les questions posées par ce canal.

<sup>3</sup> En outre, et à l'inverse des questions écrites entrant dans le cadre de l'article R.225-84 du Code de commerce, les réponses aux questions libres ne seront pas publiées sur le site internet de la Société.



### **Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents et informations relatifs à l'Assemblée générale mixte du 20 mai 2021**

Le Document d'Assemblée générale (intitulé « Avis de convocation ») ainsi que l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 14 avril 2021, dans lesquels sont présentés l'ordre du jour, les projets de résolutions et les modalités de participation et de vote, peuvent être consultés sur le site internet de la Société dans la rubrique dédiée à l'Assemblée générale : [www.rothschildandco.com](http://www.rothschildandco.com), dans la rubrique Relations Investisseurs / Actionnaires / Assemblée Générale.

Les documents et informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de commerce sont intégrées dans le Document d'Assemblée générale et/ou dans le Rapport Annuel 2020, également disponible sur cette page du site internet de la Société.

Les autres documents et renseignements relatifs à l'Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, au siège social de la Société : 23 bis, avenue de Messine, 75008 Paris ou, compte tenu de la situation, sur demande adressée à l'adresse suivante : [ag2021@rothschildandco.com](mailto:ag2021@rothschildandco.com).

#### **Pour plus d'informations :**

**Relations investisseurs – Marie-Laure Becquart**  
[InvestorRelation@rothschildandco.com](mailto:InvestorRelation@rothschildandco.com)

**Relations avec les médias – Caroline Nico**  
[Groupmediaenquiries@rothschildandco.com](mailto:Groupmediaenquiries@rothschildandco.com)

#### **A propos de Rothschild & Co**

Avec près de 3 600 spécialistes des services financiers sur le terrain dans plus de 40 pays, notre réseau international de professionnels propose une vision pertinente et à long terme à nos clients dans le Conseil financier, la Banque privée et gestion d'actifs et le Capital investissement et dette privée. Rothschild & Co est un groupe indépendant, contrôlé par des actionnaires familiaux, au cœur des marchés financiers mondiaux depuis plus de 200 ans.

Rothschild & Co est une société en commandite par actions (SCA) de droit français, cotée sur Euronext à Paris, Compartiment A, au capital de 155 375 024 €, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 302 519 228. Siège social : 23 bis avenue de Messine, 75008 Paris, France.